

Objet : « Passeport découverte » du Parc naturel régional des Baronnies provençales – demande de subvention

Le Président expose :

Suite au classement des Baronnies provençales en Parc naturel régional, le Président propose une campagne de sensibilisation et d'information sur le Parc. Cette campagne s'adressera aux élus du territoire ainsi qu'aux habitants. L'objectif est de renforcer l'appropriation, la connaissance et la fierté d'habiter et de faire vivre le Pnr des Baronnies provençales.

A cette fin, le Président propose la réalisation de plusieurs outils, passeports du Parc :

- Un guide d'appropriation du Parc à destination de l'ensemble des élus municipaux du Parc (première diffusion en juin 2015) ;
- Une brochure grand public (8 pages format A4) de présentation du Parc naturel régional des Baronnies provençales (diffusion été 2015) ;
- Pochettes institutionnelles permettant d'insérer des documents à la carte en fonction des rendez-vous de la vie du Parc (auprès des Régions et Départements, avec la presse, lors des Comités Syndicaux...) (diffusion été 2015) ;
- La réalisation 5 reportages radio pour découvrir le Parc (libres de droits et téléchargeables) – Premier reportage durant l'été 2015 ;
- La réalisation d'autocollants Parc naturel régional des Baronnies provençales pour renforcer le sentiment d'appartenance des habitants au territoire et le promouvoir par eux (été 2015) ;
- La réalisation et la pose d'un visuel signalant les locaux du Parc

Le Président propose de solliciter les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes au titre des crédits Parc 2015 selon le plan de financement suivant :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Guide des élus du Parc	3 000 €		
Document grand public de présentation du Parc	2 000 €	Région Rhône-Alpes	6000 €
Pochettes institutionnelles	1 300 €		
Reportages radio	2 100 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	3000 €
Autocollants Parc naturel régional des Baronnies provençales	2 300 €		
Enseigne signalisation locaux du Parc	1 300 €		
TOTAL	9 000 €	TOTAL	9 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD